

MARS 2026

Fleur Locale



URGENCE TRAVAUX PUBLICS

(819) 629-1453

Bris d'aqueduc ou égout, problème de déneigement ou d'inondation, vandalisme de bâtiment municipal ou parcs

Municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury

Horaire d'ouverture du bureau municipal :
Mercredi et jeudi de 8h30 à midi et 13h00 à 16h30



4, rue Principale Ouest
Latulipe (Québec) J0Z 2N0



(819) 747-4281



dg@latulipeetgaboury.ca
www.latulipeetgaboury.net



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2026 DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE CANTONS UNIS DE LATULIPE-ET-GABOURY

Sont présents : Monsieur Armel Gaudet, maire
 Madame Annie Gauthier, conseillère n° 1
 Madame Sylvie Poudrier, conseillère n° 2
 Madame Marianne Morency-Landry, conseillère n° 3
 Monsieur Richard Moreau, conseiller no 4

Monsieur Armel Gaudet, maire, agit à titre de président d'assemblée et Madame Julie Gilbert, greffière-trésorière et directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée. Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

Assiste également à la séance : Madame Céline Girard, greffière-trésorière adjointe.

Assemblée : 3 personnes

La séance débute par le mot du maire qui souhaite un beau mois de février à tous.

De plus, le maire a donné le compte rendu portant sur les rencontres avec la MRC de Témiscamingue :

- Présentation du PAFIRSPA (Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air) 2026 par la ministre Isabelle Charest
- La possibilité de présenter le projet d'une piscine régionale au PAFIRSPA
- Inventaire des bâtiments patrimoniaux de la MRC
- Nomination des maires sur les différents comités à la MRC
- Élection du préfet de la MRC au conseil d'administration de la FQM

Les deux tableaux suivants font état des dépenses pour le mois de janvier 2025.

COMPTES PAYÉS JANVIER 2026		
FOURNISSEUR	MONTANT	DESCRIPTION
Salaires col bleu et col blanc	20 450.46 \$	Salaire net / Greffière-trésorière, DG et agent de développement, chef et préposés aux travaux publics*, Surveillant Ecocentre, adj à la direction et concierge centre com. Frais de poste, déplacements et divers
Sylvie Poudrier	343.74 \$	Remboursement formations obligatoires des élus
Bell Mobilité	150.80 \$	Cellulaires / Janvier 2026
Bénévole	26.56 \$	Remboursement achat Fête des Tuques
Desjardins sécurité financière	675.08 \$	Ass. collectives / Janvier 2026
Deveau Dufour Mottet Avocats	1 149.75 \$	Forfait annuel 2026
École du Carrefour	723.00 \$	Loyer point de services CISSS / Janvier 2026
FQM Assurances	26 247.20 \$	Assurances municipales 2026
Hydro-Québec	433.19 \$	Électricité / Lumières de rues
"	2 643.24 \$	Électricité / Station de pompage
Réseau Biblio ATNQ	870.22 \$	Cotisation annuelle 2026 (avec crédit de retour de livre)
Revenu Québec	5 797.98 \$	Remises salariales / Décembre 2025
Revenu Canada	1 606.94 \$	Remises salariales / Décembre 2025
Télébec	141.85 \$	Téléphone / Traitement eau potable



Visa/Communication Cloudli	111.31 \$	Téléphonie IP / Bureau et centre communautaire
Visa/Publicité JL inc.	635.24 \$	Dépôt commande articles promotion Fête des Tuques
Visa/RACJ du Québec	254.45 \$	Licence de bingo occasionnel Fête des Tuques
Visa/Visa Desjardins	60.00 \$	Frais annuels
TOTAL	62 321.01 \$	

ADOPTION DES COMPTES A PAYER JANVIER 2026

FOURNISSEUR	MONTANT	DESCRIPTION
Centro Fournitures Industrielles	78.03 \$	Quincaillerie réparation machinerie
Deveau Dufour Mottet Avocats	262.06 \$	Honoraires juridiques / Correction erreur de paiement et dossier succession locataire 4-B
Distribution Gironne Ltée	362.59 \$	Lumières camion, filtres chargeuse-pelleteuse, huiles et peintures*
Équipement Bengée	40.24 \$	Plaques acier lumières déneigeuse*
Équipements Mori7	741.13 \$	Couteaux / Chargeuse-pelleteuse*
Fédération québécoise des municipalités	47.91 \$	Honoraires professionnels / ROMAEU Déc. 2025*
"	223.37 \$	Honoraires professionnels / PGA en eau Déc. 2025
Formules municipales	127.53 \$	Facture 2025 - Papeterie élection 2 nov. 2025
GLS Logistics Systems Canada	33.95 \$	Livraison pièces chargeuse-pelleteuse
Graphica Impression	148.60 \$	Feuilles comptes de taxe
H2Lab	117.85 \$	Analyse eau décembre 2025
H2O Innovation	1 209.26 \$	Produits chimiques / Usine de traitement eau potable
"	347.22 \$	Interrupteur pression / Usine de traitement eau potable
La Meute De La Petite Germaine	2 374.38 \$	Activité / Fête des Tuques
Le Reflet Témiscamien	264.44 \$	Publicité / Fête des Tuques
Municipalité de Béarn	18 261.66 \$	Versement trimestriel 4 / Entente en eau
Municipalité de Fugèreville	1 319.87 \$	Formation pompier / Service d'incendie
Ok Pneus Écotone V-M	36.77 \$	Piles lithium pour caméra de surveillance à la patinoire
Publicité JL	719.59 \$	Articles promotionnels (Tuques) / Fête des Tuques
Quincaillerie de l'est	2 618.34 \$	Essences / Camion*, chargeuse- pelleteuse* et instruments
"	93.06 \$	Divers articles entretien-réparation / Véhicules
"	19.53 \$	Petits outils / Garage et parc
"	46.57 \$	Matériaux et quincaillerie / Cabane à patinoire
"	55.12 \$	Sel de déglacage
"	158.37 \$	Timbres et produits d'entretien / Bureau
Quincaillerie Home Hardware	79.28 \$	Serrure et copies de clés / Cabane patinoire
RISIT - Régie intermunicipale en sécurité incendie	9 436.00 \$	Entente de service 2026
R.P. Express	37.99 \$	Cueillette échantillons d'eau / Traitement eau potable
Services informatiques Logitem	165.03 \$	Papier et fournitures de bureau / Bureau
"	827.82 \$	Renouvellement annuel licences Microsoft
"	10.91 \$	Billets tirage / Fête des Tuques
Terapro Construction	1 257.84 \$	Démarrateur, filtre transmission et filtre huile, bouchon et joint / Chargeuse-pelleteuse
Transport D. Barrette	919.80 \$	Déneigement des rangs / Décembre 2025
Xerox Canada	390.94 \$	Versement trimestriel service d'imprimante
TOTAL	42 833.05 \$	

* *Dépenses subventionnées*



Voici les décisions accordées lors de la séance :

- Adoption du règlement n° 26-02-01 déterminant le taux de taxe foncière et la tarification des services pour l'exercice 2026
- Adoption du Règlement no 26-02-02 concernant le traitement des élus(es) pour l'année 2026
- Adoption du règlement no 26-02-03 renouvelant le règlement de constitution d'un comité consultatif d'urbanisme
- Nomination des membres au comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Adoption du rapport annuel d'activités (an 8) pour le plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie
- Résolution établissant une tarification pour le service de déneigement des cours des établissements scolaires
- Appui aux journées de la persévérance scolaire et à la réussite éducative
- Adoption des contrats de travail 2026 des employées 13-0001 et 13-0005
- Résolution portant sur l'indexation du loyer situé au 4B, rue Principale Ouest
- Résolution portant sur la délégation de pouvoir à la MRC de Témiscamingue concernant le renouvellement du contrat cadre avec Télébec (réseau large bande)
- Résolution portant sur un projet d'entente intermunicipale pour l'entraide de déneigement avec la municipalité de Moffet
- Appui à la municipalité de Rémigny portant sur l'ajout d'une lumière de rue à l'intersection de la Route 101 et de la Route 391
- Projet d'installation d'un défibrillateur extérieur
- Refus de renouveler l'adhésion à Les fleurons du Québec
- Appui à la mission de la Maison d'Hébergement l'Équinoxe
- Acceptation de soutien financier de la Maison d'Hébergement l'Équinoxe

Le conseil a également discuté :

- Du projet d'installation d'une station de lavage d'embarcations nautiques
- Des avis de déclaration d'intérêts pécuniaires
- Du projet de mise en place d'un service d'entretien préventif des réseaux d'égouts par la municipalité de Béarn
- D'une demande de partenariat dans le cadre d'un projet de gratuité de produits menstruels réutilisables par le Centre des femmes du Témiscamingue
- Du projet de la tenue d'un lac-à-l'épaule en mars 2026

La séance s'est clôturée à 21 h 18.

Prochaine séance ordinaire du Conseil municipal : mardi 10 mars 2026



*La municipalité de Latulipe-et-Gaboury tient à exprimer sa profonde reconnaissance à **Roland Fournier** pour ses 10 années de service à titre de chef aux travaux publics.*

Son engagement, sa disponibilité et sa connaissance du terrain ont largement contribué au bon fonctionnement et à la qualité des services offerts à notre communauté.

Nous lui souhaitons une retraite des plus agréables, pleinement méritée.

*Nous souhaitons également la bienvenue à **Steven Gaudet**, qui se joint à notre équipe à titre de chef journalier aux travaux publics.*

Nous sommes heureux de l'accueillir au sein de l'équipe municipale et lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.



Propriétaire d'oiseaux ?

Saviez-vous qu'il est interdit de laisser ses oiseaux se promener dans un espace non clôturé?

Le Règlement sur les conditions de salubrité des lieux de garde d'oiseaux captifs du MAPAQ encadre la garde des oiseaux domestiques. Il a pour objectif de protéger la santé des oiseaux domestiques tels que les poules contre des maladies pouvant être transmises par les oiseaux sauvages ou entre les oiseaux domestiques.

Entre autres, ils doivent être gardés dans un bâtiment ou dans un enclos afin qu'ils ne puissent pas sortir de votre propriété. Ils ne doivent pas être abreuvés avec de l'eau de pluie, de ruisseau ou toute autre eau de surface. Leur eau et leurs aliments doivent être protégés afin que les palmipèdes migrateurs ne puissent pas les contaminer.

Pour en apprendre plus sur les mesures exigées, consultez la page [Confinement des oiseaux captifs](#) sur le site Internet du MAPAQ.

Source : Centrale de signalement pour la santé et le bien-être des animaux

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec 



La Fabrique

- Les **paroissiens** offrent leurs **condoléances** à l'abbé **Nixonne** pour le décès de sa **tante Marie Françoise Neptune**, le 16 février, à l'âge de 76 ans.
Cette tante a élevé Nixonne, en l'absence de sa mère. Que les quelques jours qu'il passe avec sa famille en **Haïti** lui apportent **réconfort** et **consolation**.
- **Dimanche, le 15 mars**, au cours de la célébration de 11 h, aura lieu la **célébration communautaire du pardon**.
- Nous allons célébrer l'entrée dans la **Semaine sainte** avec la **bénédiction des Rameaux**, dimanche, le **29 mars** à 11h.
- **Messe chrismale** : nous sommes invités à la **bénédiction des huiles saintes**, avec **Mgr Guy Boulanger**, mercredi, le **1er avril**, à **14h**, à l'église de **Ville-Marie**.
- *Un ajout à l'horaire habituel :*
Dimanche de Pâques, le 5 avril, à 11h, la messe sera célébrée par l'abbé **Martial Barrette** à qui nous exprimons notre **reconnaissance** pour son grand **dévouement** à notre **communauté**.

L'histoire de Pâques est pleine de vie et d'espoir.
Célébrons cette journée et toutes les autres avec paix, amour et gratitude.

JOYEUSES PÂQUES !

🌀 INTENTIONS DE MESSE (11H) 🌀

- 🌀 **15 mars** : Pour Michelyne Barrette
Par Jackie Lemire
- 🌀 **29 mars** : **Dimanche des Rameaux**
Pour ses parents
Par Austin O'Connor
- 🌀 **05 avril** : **Dimanche de Pâques**
Pour Jean-Guy Foucher
Par Austin O'Connor



Plusieurs inscriptions actuellement en cours !

D'abord, la période d'inscription à rabais pour le voyage de 8 jours est en vigueur **jusqu'au 20 mars**. Il est également possible de réduire considérablement le coût du voyage en devenant bénévole : un rabais pouvant aller **jusqu'à 800 \$, et même plus**, peut s'appliquer selon l'implication (certaines conditions s'appliquent).
Voyage : Train du Canyon Agawa, du 29 septembre au 6 octobre 2026.

La FADOQ annonce aussi des séances d'initiation au Pickleball, **gratuites** et offertes **sur inscription seulement**, avec tirages et prix de présence sur place :

- Vendredi 20 mars 2026 : Val-d'Or (10 h à 12 h, 119 rue Self) et Rouyn-Noranda (15 h à 17 h, Gymnase de Youville, 12 avenue du Palais).
- Samedi 21 mars 2026 : Lorrainville (13 h à 15 h, Gymnase de Lorrainville, 45 rue Notre-Dame Est).

Enfin, la FADOQ met de l'avant le début des inscriptions aux Jeux régionaux : **en ligne depuis le 14 février** et **par téléphone dès le 16 février**. La **date limite pour s'inscrire est le 30 mars**. Les Jeux régionaux sont une occasion rassembleuse de participer à des activités sportives et récréatives dans un esprit convivial.

Pour information et inscription : Dorothee Tasset, 819-629-3113 poste 2.

VOLONTAIRES RECHERCHÉS

Installation d'un compteur d'eau à votre domicile, à **des fins statistiques uniquement**.

Cette démarche est sans aucun frais caché ou taxation et mise en place dans le cadre de la **Stratégie québécoise d'économie d'eau potable** du ministère des Affaires Municipales et Habitation, qui vise à mieux comprendre la consommation locale.

- ✓ Admissibilité : Être propriétaire, raccordé au réseau municipal, avec un accès facile à l'entrée d'eau.
- ✓ Objectif : Économie d'eau potable et optimisation des infrastructures.

Téléphoner au bureau municipal au **819-747-4281**





Comment bien prendre soin de soi en vieillissant : 5 habitudes essentielles pour rester en forme

Source : Line Bélanger, agente de développement MADA/PFM, MRC de Témiscamingue



1. Changer son regard sur le vieillissement

- **Transformation, pas déclin** : Vieillir, c'est se réorganiser et se transformer, non seulement décliner.
- **Accepter le changement** : Lutter contre l'inévitable fatigue et épuisement ; accepter apporte la sérénité.
- **Nouveau rapport au corps** : Voir le corps vieillissant comme un compagnon à écouter, respecter et adapter à ses nouveaux besoins.
- **Bienveillance envers soi** : Privilégier la qualité de vie, intégrer son âge, se libérer des injonctions sociales et cultiver l'adaptation.

2. Prendre soin de son corps

- **Écoute active** : Les douleurs et la fatigue sont des signaux, pas des ennemis.
- **Mouvement adapté** : Rester actif (marcher, s'étirer, respirer), mais sans rechercher la performance.
- **Alimentation consciente** : Privilégier la qualité, la simplicité, et l'écoute de la digestion.
- **Sommeil** : Accepter de nouveaux rythmes, intégrer des temps de repos.
- **Lien corps-esprit** : Prendre soin du corps, c'est aussi prendre soin de son psychisme.

3. Nourrir son monde intérieur

- **Vitalité psychique** : Maintenir curiosité, projets, émotions et sens de la vie pour éviter l'assèchement intérieur.
- **Accueillir ses émotions** : Les exprimer (parole, écriture), les accepter et équilibrer souvenirs & actualité.
- **Continuer d'apprendre** : Stimuler la mémoire et l'imagination, développer maturité émotionnelle et empathie.

4. Préserver les liens humains

- **Éviter l'isolement** : Les relations sont essentielles à l'équilibre psychique et à la santé.
- **Qualité avant quantité** : Favoriser des liens nourrissants, accepter l'évolution des relations.
- **Exprimer ses besoins** : Oser demander de l'aide, partager ses émotions.
- **Proactivité sociale** : Initier des contacts, maintenir le tissu relationnel, accepter la dépendance réciproque.

5. Ralentir sans s'effacer

- **Redéfinir la valeur** : La lenteur n'est pas un échec, mais une adaptation, source de stabilité.
- **Présence et engagement** : Participer à son rythme, structurer ses journées, valoriser les gestes simples.
- **Choisir ses priorités** : Se concentrer sur l'essentiel, intégrer les expériences, résister à la pression sociale de performance.



PROGRAMME RÉNORÉGION

Vous êtes propriétaire-occupant(e) d'une résidence en milieu rural qui requiert des réparations majeures? Le revenu de votre ménage est limité? Grâce au **programme Rénorégion** de la Société d'habitation du Québec (SHQ), vous pourriez recevoir **jusqu'à 20 000 \$ ou 25 000 \$** de subvention – selon le revenu de votre ménage – pour corriger les déficiences majeures que présente votre résidence.

ADMISSIBILITÉ¹

Rénorégion s'adresse aux propriétaires-occupants qui font partie d'un ménage à **revenu faible ou modeste** et dont la résidence se situe sur un territoire admissible. Le revenu maximal admissible varie selon la taille du ménage et la région où il habite.

TERRITOIRE D'APPLICATION

Le programme s'applique aux municipalités qui se trouvent dans l'une des situations suivantes :

- qui ont moins de 15 000 habitants;
- qui sont situées dans la région administrative de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine;
- qui ont 15 000 habitants ou plus, mais ne sont pas desservies par un réseau d'aqueduc ou d'égout.

Il ne s'applique pas aux villes de Gatineau et de Laval ni aux agglomérations de Longueuil, de Montréal et de Québec. Les villages nordiques et les réserves indiennes n'y sont pas admissibles non plus.

LOGEMENTS ADMISSIBLES

Le bâtiment doit être occupé à titre de **résidence principale** par le ou la propriétaire qui fait la demande et doit comporter au plus deux logements, incluant le sien.

¹ Cette information est un résumé des critères d'admissibilité. D'autres conditions s'appliquent.

La valeur du logement doit être inférieure à la **valeur uniformisée maximale** fixée par chaque municipalité ou MRC pour l'admissibilité au programme sur son territoire. Cette valeur ne peut excéder 150 000 \$.

La valeur uniformisée est obtenue en multipliant la valeur du bâtiment (excluant la valeur du terrain) par le facteur comparatif, tous deux inscrits sur l'avis d'évaluation municipale.

La présence d'une **défaut majeure** admissible au programme doit être confirmée par un inspecteur accrédité par la SHQ lors d'une visite à domicile.

TRAVAUX ADMISSIBLES

Les travaux doivent viser la correction de déficiences majeures concernant au moins l'un des éléments suivants :

- Murs extérieurs
- Ouvertures (portes et fenêtres)
- Saillies (galeries, balcons, etc.)
- Toiture
- Structure
- Électricité
- Plomberie
- Chauffage
- Isolation thermique

Les travaux doivent être effectués par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec. Le ou la propriétaire doit obtenir l'autorisation de la municipalité ou de la municipalité régionale de comté (MRC) avant de commencer les travaux.

POUR INFORMATION

Pour plus de détails sur le programme Rénorégion ou pour vérifier votre admissibilité à celui-ci, adressez-vous directement à votre MRC ou à votre municipalité. Vous pouvez également consulter la [page Rénorégion](#) sur le site Web de la SHQ.



ÉVÈNEMENTS À VENIR



Marche aux Flambeaux

Vendredi 13 mars à partir de 19h

Départ au parc de la Pointe-aux-Roches

Chocolat chaud à l'accueil en collaboration avec le CJET

Feu de joie au bout du sentier !



Bienvenue à tous !

4^E ÉDITION DU TOURNOI DE SCRABBLE DE LA BOUQUINE



LE SAMEDI 2 MAI 2026

de 9 h à 12 h
et de 13 h à 16 h

Prix de présence à gagner
Prix pour les 1^{re}, 2^e et 3^e places

Inscription obligatoire
avant le jeudi 30 avril

Coût : 10 \$/personne



Commandité par

 **Hamster**
Services Informatiques
Logitem Inc.

Pour informations ou pour inscription, contactez nous
au 819 629-2881, poste 124 ou à labouquine@villevillemarie.org



CALENDRIER MARS 2026

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2 + Moffet	3 + Latulipe	4 + Belleterre	5 + Laforce Moffet	6 + Point de service variable	7
8 + Moffet	9 + Latulipe Conseil municipal 19h30	10 + Belleterre	11 + Laforce Moffet	12 + Point de service variable Marche aux flambeaux 19h	13	14
15 + Moffet	16 + Latulipe	17 + Belleterre	18 + Laforce Moffet	19 + Point de service variable	20	21
22 + Moffet	23 + Latulipe	24 + Belleterre	25 + Laforce Moffet	26 + Point de service variable	27	28
29 + Moffet	30 + Latulipe	31				



HORAIRE DE L'INFIRMIÈRE — POINTS DE SERVICE DU SECTEUR EST

Visite à domicile en pm.

Prises de sang Moffet, Latulipe, Belleterre de 8h à 9h, Laforce de 8h30 à 9h.

N° de téléphone :
(873) 997-6807

Téléphonez pour prendre un rendez-vous pour les prises de sang.

Besoin d'un service psychosocial ? Contactez le service AAOR (Accueil, analyse, orientation et référence)
au (819) 629-2420, poste 4022





SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

911 AMBULANCE/POMPIERS/POLICE

811 INFO SANTÉ / INFO SOCIAL

988 LIGNE D'AIDE EN CAS DE CRISE DE SUICIDE



1 800-463-5060



1 800-463-3389



La ligne **1-888-489-2287**
Aide Abus Aînés

JeunesseJecoute.ca
1 800 668 6868

Jeunesse, J'écoute



SENSIBILISATION POUR LA COMMUNAUTÉ LGBTQ+



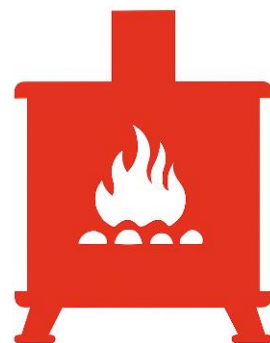
ATTENTION AUX CENDRES CHAUDES !

Linda Lévesque, Chargée de projet en sécurité incendie, MRC de Témiscamingue

Savez-vous qu'historiquement, plusieurs débuts d'incendie dans les camions de collecte ont été causés par des cendres encore chaudes ?

Les cendres provenant d'un foyer, d'un poêle ou d'un feu extérieur peuvent demeurer chaudes pendant plusieurs jours et sont une cause fréquente d'incendie. Pour vous débarrasser de vos cendres de façon sécuritaire vous devez :

- Vider régulièrement les cendres du foyer, jamais à l'aide d'un aspirateur, mais à l'aide d'une pelle de métal;
- Mettre les cendres chaudes dans un contenant métallique, muni d'un couvercle aussi métallique;
- Sortir le contenant métallique à l'extérieur, le déposer sur une surface non combustible, à au moins 1 mètre de tout objet;
- Attendre au moins 7 jours avant de transvider les cendres du contenant métallique dans le bac de matières organiques, brasser les cendres afin de vous assurer qu'elles sont parfaitement refroidies;
- Si vous le pouvez, conserver les cendres dehors durant tout l'hiver et jetez-les seulement au printemps.



En adoptant ces bonnes pratiques, vous contribuez à prévenir les incendies et à assurer la sécurité de votre famille et de votre communauté. **Merci pour votre habituelle collaboration.**